



QVT 2.0 : la Réalité Virtuelle des dirigeants

L'histoire avec un grand "H" retiendra-t-elle l'avancée sémantique sans précédent des dirigeants ?

Passer de la Qualité de Vie au Travail (QVT) à la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) !

Le décor est planté, on vous laisse ainsi juger du niveau actuel des négociations...

Conscient de la réalité des conditions de travail de plus en plus en dégradées des salarié-es, **SUD-Solidaires refuse de cautionner cette « escroquerie » que représenterait la signature d'un tel accord.**

Selon vous, est-il acceptable de parler de "QVCT" sans évoquer la question centrale des conditions de travail des salarié-es ? A l'image de l'accord de 2016 qu'il doit remplacer, sachez que le nouveau projet d'accord en discussion actuellement dans la branche Caisses d'Epargne fera à nouveau l'impasse sur les conditions de travail.

Pour améliorer la QVT ou la QVCT, encore faudrait-il améliorer le travail ?

La priorité pour BPCE reste inchangée : la course aux profits.

Pour SUD, il s'agit au contraire de redonner tout son sens au travail. La QVT dans les entreprises ne peut se décréter par un accord de branche sans prendre en compte le travail réel et les organisations de travail.

A ce stade de la négociation la direction refuse toujours d'en finir avec ce qui dégrade quotidiennement nos conditions de travail :

- la compétition entre salarié-es,
- les politiques commerciales à court terme,
- le volume de travail impossible à effectuer dans les horaires journaliers,
- le sous-effectif institutionnalisé qui épuise les salarié-es.



La nouvelle appellation « d'origine contrôlée » QVCT se doit d'améliorer les conditions de travail et pas l'inverse !

La notion de QVT est apparue en réponse à des conditions de travail dégradées dont les effets sont dévastateurs (fatigue, stress, dépression, syndrome d'épuisement professionnel...).

En 2016, notre syndicat avait participé aux premières négociations avec la volonté d'améliorer le quotidien des salarié-es et de mettre un terme à une organisation du travail qui a fait la preuve de sa nocivité. Coté direction, l'objectif était déjà d'avoir des partenaires sociaux soucieux de « collaborer » à la conduite du changement dictée par BPCE.

BPCE obsédé par ses résultats financiers nous raconte une toute autre histoire et pourtant :

- On ne compte plus les témoignages de salarié-es désabusé-es qui n'ont plus d'autre choix que de quitter leur entreprise pour trouver un avenir plus serein.
- Combien de salarié-es renoncent à leur carrière à peine entamée et combien démissionnent parmi les ancien·nes tellement le rapport au travail est devenu insupportable ?

Seule issue possible pour BPCE : fournir des lunettes de « Réalité Virtuelle » à l'ensemble des salarié-es pour leur donner l'illusion d'en finir avec les conditions de travail de plus en plus dégradées !

Le 10 mai 2022 / 7-2022

L'équipe SUD-Solidaires Groupe BPCE

SUD-Solidaires Groupe BPCE

110 avenue de France – 75013 Paris

Contacts : 06 73 46 11 98 / sudbpce@gmail.com

Site : www.sudbpce.com

